

PAUSE SÉCURITÉ (STAND-DOWN)

Apprendre ensemble, agir ensemble.

Retour sur l'événement du 13 août — La sécurité routière chez Telecon.

LES FAITS. SANS BLÂME.



Quoi :

Collision arrière suivie du renversement d'un camion-nacelle Telecon (unité 110035). Dommages majeurs.



Où et Quand :

Autoroute 344, 13 août 2026. Arrêt brusque de la circulation.



Télématique :

Décélération abrupte (de ~65 km/h à 0 en quelques instants).



Statut :

Notre collègue a été pris en charge par les ambulanciers.

Enquête en cours pour comprendre la mécanique exacte.

UN RISQUE PARTAGÉ

- La route est notre lieu de travail le plus imprévisible.
- Nos véhicules sont lourds, complexes, et l'environnement routier change en une fraction de seconde.

**Notre seul objectif :
Zéro accident de
véhicule. Tout le
monde rentre à la
maison.**

PRÉVENIR L'IMPRÉVISIBLE : LE SYSTÈME SMITH



REGARDER AU LOIN

Visez 15
secondes
d'avance pour
anticiper.



VUE D'ENSEMBLE

Comprenez tout
ce qui se passe
autour du
camion.



YEUX EN MOUVEMENT

Ne fixez jamais
un seul point
(rétroviseurs,
angles morts).



ESPACE D'ÉVITEMENT

Gardez toujours
une porte de
sortie (ne vous
laissez pas
coincer).

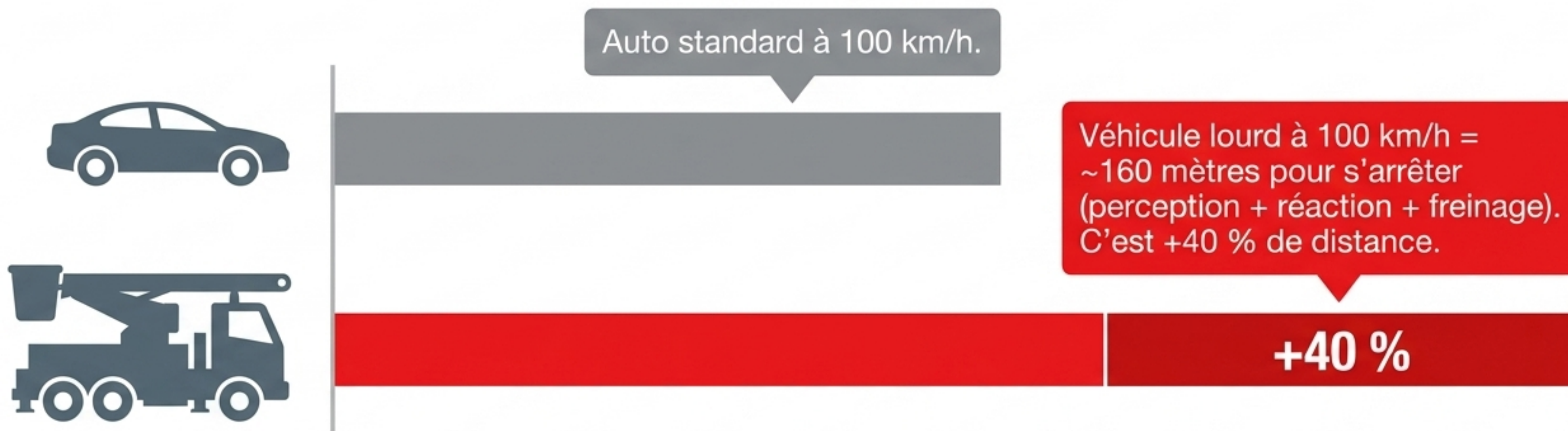


ÊTRE VU

Signalez vos
intentions tôt et
clairement.

LA PHYSIQUE NE PARDONNE PAS

Un camion-nacelle ne s'arrête pas comme votre auto personnelle.



LA RÈGLE D'OR : Maintenez une distance de suivi d'au moins 4 à 6 secondes.

LA ROUTINE ZÉRO FAILLE

La sécurité commence avant même de tourner la clé.



INSPECTION :

Ronde de sécurité pré-départ obligatoire. Signalez toute anomalie.



TOUR 360° :

Faites physiquement le tour du véhicule pour repérer les obstacles.



ZÉRO DISTRACTION :

Cellulaire rangé, habitacle sécurisé, objets arrimés.



À VOUS LA PAROLE

Votre expertise terrain est notre meilleure protection.

Qu'est-ce qui aurait pu empêcher ce type d'événement ?

Où voyez-vous ces mêmes risques sur vos trajets quotidiens ?

De quoi avez-vous besoin pour conduire de façon plus sécuritaire ?

LE POUVOIR DE DIRE “STOP”

Telecon s'engage à vous soutenir dans toutes vos décisions sécuritaires.



Si les conditions routières, l'état de votre véhicule ou votre niveau de fatigue (aptitude) représentent un danger, vous avez **le devoir et le droit absolu d'arrêter le travail.**

Aucun délai ne vaut une vie.